

## METZ MÉTROPOLE

HARMONY PARK | 11 bd Solidarité | BP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3 T. 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29 | www.metzmetropole.fr

## **CONSEIL METROPOLITAIN**

Lundi 24 septembre 2018

ORDRE DU JOUR

Point d'étape sur le Projet métropolitain.

Point n° 1 : Lieu de réunion de l'organe délibérant.

Rapporteur: Monsieur Jean-Luc BOHL

Point n° 2 : Rapport d'activité de la Commission Consultative des Services Publics

Locaux pour l'année 2017.

Rapporteur: Monsieur Alain CHAPELAIN

Point n° 3: Pointe Sud du Plateau de Frescaty : approbation du dossier de création de la

Zone d'Aménagement Concerté (ZAC). Rapporteur : Monsieur Henri HASSER

Point n° 4 : Débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement

Durables (PADD) du PLU de la Commune de Plappeville.

Rapporteur: Monsieur Henri HASSER

Point  $n^{\circ} 5$ : Fonds de concours 2018 : attribution, affectation de l'Autorisation de

Programme et modification du règlement d'attribution.

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Point n° 6: Taxe GEMAPI: vote du produit attendu 2019.

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Point n° 7: Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité - instauration et

reversement.

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Point n° 8 : Communication des délibérations prises par le Bureau.

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Point n° 9 : Communication des décisions.

Rapporteur: Monsieur Jean-Luc BOHL

Points divers.